

Désignation de l'entreprise 6NRJ 05

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 1 1 2 2 0 2 3

Néant Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise 6NRJ 05												Néant		*								
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 31				Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 21						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					dont export et livraisons intracommunautaires		209				210										
	Production vendue		biens				215				214				67 687							
			services *						218													
	Production stockée *					(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222									
	Production immobilisée *												224									
	Subventions d'exploitation reçues												226									
	Autres produits												230				368 896					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232				67 687					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234									
	Variation de stock (marchandises) *												236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240									
	Autres charges externes * :				dont crédit bail : - mobilier				- immobilier				242				21 839					
	Impôts, taxes et versements assimilés				dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		342				244				342					
	Rémunérations du personnel *												250									
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252									
	Dotations aux amortissements *				dont amortissement du fonds de commerce		255						254				35 849					
	Dotations aux provisions												256									
	Autres charges		{		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259						262									
					dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
Total des charges d'exploitation (II)												264				58 030						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270				9 657						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)												280									
	Produits exceptionnels (IV)												290				420 001					
	Charges financières (V)												294				7 028					
	Charges exceptionnelle		{		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347						300				150 000					
					dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348															
	Impôts sur les bénéfices * (VII)												306									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310				279 658						
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312				279 658						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318									
	Provisions non déductibles *												322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248				330									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249						251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999									
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997									
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986				Zone franche urbaine (44 octies A)		987				Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138				342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981				Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)									
	Divers (dont ZFA NG (44 quaterdecies))		345				Investissements et souscriptions outre-mer		344				Créance due au report en arrière du déficit		346				992			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G											Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993						350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352				279 658				
Défis	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)												356									
	Défis antérieurs reportables : *3.7.3....7.8.4 dont imputés sur le résultat :																360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS												Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370				0				
														372								

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise6NRJ 05

Néant

*

Adresse de l'entrepriseQUARTIER LA CLAPIERE

05200 EMBRUN

Numéro SIRET *51889010800021

Durée de l'exercice en nombre de mois *12

Durée de l'exercice précédent *12

				Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	600 780	030	278 422	322 358	358 207	
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	600 780	048	278 422	322 358	358 207	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070				
		Autres * (3)	072	2 845	074		2 845	3 966	
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	57 102	086		57 102	16 246	
	Charges constatées d'avance *		092		094				
	Total II		096	59 947	098		59 947	20 213	
	Total général (I+II)		110	660 727	112	278 422	382 305	378 420	
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 380	1 380		
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126	138	138			
	Réserves réglementées*			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131					
	Report à nouveau			134	(371 910)	(328 698)			
	Résultat de l'exercice			136	279 658	(43 212)			
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142	(90 734)	(370 392)			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			154					
	Emprunts et dettes assimilées			156	7 680	7 680			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	11 223	16 675			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169	404	723			
	Comptes courants d'associés			173	431 068	281 068			
	Autres dettes			175	22 665	442 665			
	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176	473 039	748 811			
	Total général (I + II + III)			180	382 305	378 420			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 6NRJ05 en Euros.

OSMOSE

6NRJ 05

*SARL au capital de 1 380 euros
RSC GAP 518 890 108
quartier la clapière, les halles solaires, 05 200 EMBRUN
tél 04.92.20.25.25*

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 19 avril 2024

L'an 2024, le 19 avril à 8 heures, au siège social de la société,

Les associés et cogérants de la société 6NRJ 05, société à responsabilité limitée au capital de 1 100 €, dont le siège se trouve quartier la clapière, les halles solaires, 05200 EMBRUN, se sont réunis au dit siège sur la convocation qui leur a été remise en main propre.

L'assemblée est présidée par Monsieur ELZEARD Jean Michel, cogérant.

Etaient présents :

- **SARL OSMOSE** au capital de 1 632 500 €, R.C.S. 433 289 816 GAP, siège Social : quartier la clapière, les halles solaires - 05200 EMBRUN, représentée par son gérant en exercice Mr Jean Michel ELZEARD, titulaire de 200 parts.
- **Monsieur Vincent ESMIEU** demeurant zone artisanale d'Entraigue, 05200 EMBRUN, cogérant, titulaire de 500 parts.
- **SARL 6 NRJ** au capital de 1 163 euros, RCS 518 299 904 GAP, siège Social quartier la clapière, les halles solaires, 05200 EMBRUN, représentée par son gérant en exercice, Monsieur Thierry COQUILLAT, titulaire de 100 parts.
- **Monsieur Jean Michel ELZEARD** demeurant rue de la levée, 05200 EMBRUN, cogérant, titulaire de 300 parts.
- **Madame Evelyne LARROUTUROU**, demeurant avenue du Général Nicolas, 05 200 Embrun, titulaire de 140 parts
- **Monsieur Michel LARROUTUROU**, demeurant avenue du Général Nicolas, 05 200 Embrun, titulaire de 140 parts

Le président constate que les associés présents représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et lecture du rapport de gestion sur les comptes et opérations de cet exercice,
- Approbation des comptes et quitus de la gérance,
- Affectation du résultat,
- Protocole d'accord

PREMIERE DÉCISION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir bilan, le compte de résultat et les annexes arrêtées le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Vote à l'unanimité

DEUXIÈME DÉCISION

Bénéfice de l'exercice : 279 657,76 €

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- 279 657,76 € en Report à nouveau

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du dernier exercice

Vote à l'unanimité

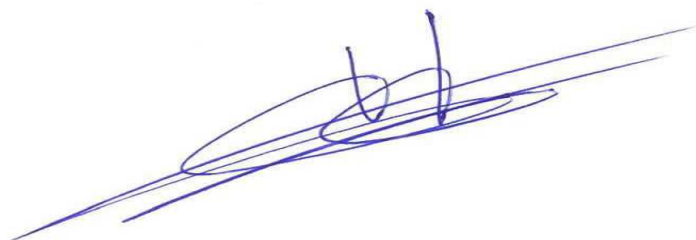
TROISIEME DECISION

L'assemblée générale, prend acte qu'un protocole d'accord va être déposé par l'administrateur judiciaire de la société auprès du greffe du tribunal de commerce de Gap concernant le litige avec la société Energy Concept en liquidation judiciaire.

Vote à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.